

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 22 JUIN 2023

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 13, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.*

**M. le MAIRE.**- Mesdames et Messieurs, heureux de vous retrouver. Pas au diapason de ce que l'on pourrait espérer puisqu'il y a beaucoup de places libres, c'est dommage. Nous allons tout de même faire un Conseil de quartier qui se voudra efficace.

Comme d'habitude, je vais vous communiquer des informations concernant la Ville, certaines plus directement le quartier, et après nous échangerons, si vous le souhaitez, en tout cas je répondrai avec Mme Mora et M. Casado aux questions écrites qui m'ont été transmises pour ce soir.

### I. COMMUNICATIONS

#### 1. Labels et certification :

- Sécurité

**M. le MAIRE.**- Les premières communications que je veux vous donner concernent toute une série de compliments officiels, nationaux, régionaux, que la Ville a recueillis à la suite de divers dépôts de dossiers sur des éléments de certification, de labellisation, et qui démontrent que les services que nous rendons à la population sont d'un certain niveau, reconnus nationalement, et nous placent à un bon rayon des services publics.

Nous avons obtenu le label « France Résilience Collectivités ». La Ville d'Istres a obtenu le label 3 étoiles qui récompense et valorise les actions concrètes que la Ville a déployées pour la sécurité et la protection de sa population face aux risques majeurs, notamment par la mise en place d'un plan communal de sauvegarde et de moyens associés. Un label évalué sur 400 critères qui touchent à des thèmes comme la planification de la sauvegarde, la formation, les entraînements et exercices, la vigilance et l'alerte, ainsi que la conduite des opérations, les équipements opérationnels, la communication de crise, la santé publique et la cybersécurité. Nous avons eu d'ailleurs à témoigner justement de cette efficacité lors d'une opération menée par la base militaire concernant la protection nucléaire. Là aussi nous avons eu les félicitations de la Préfecture qui a vu notre degré d'investissement dans ce type de problème de partenariat, puisque bien sûr nous ne sommes qu'une force d'appoint mais aussi de grande communication auprès de la population.

Nous avons obtenu le label « Ville prudente ». L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. En Provence-Alpes-Côte d'Azur il n'y a que 8 communes qui ont reçu ce label. La Ville d'Istres, qui avait jusqu'en 2021 2 citations, s'est vu attribuer cette année une troisième par l'Association Prévention Routière Nationale, puisque j'ai moi-même recueilli ce prix lors du déroulement du Congrès des maires. Nous aurons donc à concourir pour plus encore prochainement. Cela récompense la volonté de la Ville de s'investir pleinement en matière de sécurité et de prévention routières. Les aménagements de voirie, avec le développement des pistes cyclables notamment, et l'ensemble des actions de sensibilisation qui vont se développer pour les plus petits jusqu'aux seniors istréens ont convaincu le jury et, à ce titre-là, l'opération que nous avons menée vis-à-vis des personnes d'un certain âge pour essayer de les aider dans l'approche de la conduite au fait de cette génération a démontré que nous étions près des préoccupations de nos populations.

- Social Santé

**M. le MAIRE.**- En ce qui concerne la santé, nous avons eu le label « Sport et handicap ». Ce label « Sport et handicap » est attribué aux clubs accueillant des personnes en situation de handicap souhaitant se développer afin de fournir de meilleures conditions de pratiques à ses adhérents ou utilisateurs. C'est un levier de reconnaissance officiel pour les structures sportives qui leur permet d'obtenir une meilleure visibilité et une plus grande crédibilité auprès des pratiquants. Les personnes en situation de handicap peuvent ainsi bénéficier beaucoup plus facilement de structures d'accueil adaptées à leurs besoins. C'est pour elles une garantie au niveau de la pratique et des infrastructures qui l'accompagnent, et c'est pour nous surtout un réflexe humain pour essayer de parvenir le mieux possible à une forme d'égalité des chances.

Le label « Ville active et sportive ». Istres a reçu pour la seconde fois 3 lauriers du label « Ville active et sportive », le label qui est destiné à récompenser les initiatives, les actions, les politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques et ludiques sur le territoire. Ce label met à l'honneur les projets sportifs locaux pour un quotidien plus actif des concitoyens. Grâce à la culture du sport, la Ville d'Istres, depuis plus de 3 décennies, conduit une politique d'investissement, tant sur le plan des actions que des constructions. L'accomplissement de cette volonté nécessite

l'ouverture de structures et de bâtiments adaptés. Et je citerai en référence le Budokan et le Podium, qui n'est pas très loin d'ici.

- Divers

**M. le MAIRE.**- Nous avons reçu –et là également je suis allé au Congrès des maires– pour le récupérer- le prix de la Gazette des Communes. C'est un jury qui juge toutes les communes de France. Il concerne le « coup de cœur » pour la conciergerie. La conciergerie est un service que nous avons mis à la disposition des commerces et des clients pour étendre ce que l'on appelle strictement la vitrine à un élément beaucoup plus large, qui passe par des coups de téléphone mais qui passe aussi par Internet et toutes les applications que nous avons montées pour la faire, qui nous a donc permis d'avoir ce prix. La conciergerie a d'ailleurs fait des petits puisque nous avons mené un partenariat avec la base qui s'est révélé très intéressant. La base a monté un support qui la concerne directement, son public, ses employés, et elle travaille directement avec notre conciergerie. Nous avons enregistré 90 commerçants qui sont partenaires, nous avons pu appréhender 1 500 demandes, 1 000 produits, et nous avons pu générer 37 000 € de chiffre d'affaires à travers ce service de la conciergerie, plus bien sûr ce qui est directement dépendant des commerces. Entre parenthèses, et c'est à mettre aux compliments de Mme Ayot, notre Conseillère régionale déléguée au commerce, la Ville de Strasbourg est venue voir comment nous avons monté cette opération. Vous voyez, même les grandes Villes s'intéressent à ce que nous pouvons faire pour faire de même sur leur territoire.

Nous avons obtenu une cinquième arobase en notre qualité de Ville Internet, et ceci pour la seconde année consécutive. C'est la plus haute distinction des villes, une reconnaissance nationale qui salue les efforts faits par la Ville en matière de développement numérique et de dématérialisation des démarches des services publics proposés à la population.

J'ajouterai également de qualification des services à travers Smart City, puisqu'aujourd'hui, que ce soit le stationnement, le tri sélectif, la collecte des ordures ménagères, le filtre des bruits intempestifs, sont effectivement traités à travers des opérations numériques.

Nous avons reçu le label « Ville amie des animaux », qui a été lancé récemment par la Région Sud, qui récompense les communes en faveur de la protection des animaux de compagnie, contre la maltraitance et l'abandon. Il s'articule autour de deux priorités : l'animal heureux dans la ville et le citoyen heureux avec son animal. Comme vous le voyez, chaque fois qu'un élu, un adjoint, un conseiller municipal, s'occupe sérieusement de quelque chose, on obtient des résultats d'envergure nationale, et je les en félicite. Je crois que cela ne peut que conforter le bien-être des habitants d'Istres de résider dans cette commune.

Je vais maintenant évoquer les projets qui ont vu le jour ces temps derniers ou qui sont en train d'être mis en chantier.

## 1. Projets structurants :

- Pistes cyclables

**M. le MAIRE.**- Nous avons pris à bras-le-corps la desserte des pistes cyclables. Nous avons, il faut bien le reconnaître, un petit déficit en la matière et nous avons fait en sorte que nous puissions rapidement donner, à ceux qui sont des adeptes du vélo ou ceux qui voudraient s'en servir davantage que pour aller faire leurs courses ou aller sur leur lieu de travail, des conditions de sécurité bien meilleures. C'est un plan qui concerne 21 km sur le centre-ville et les approches du centre-ville. Nous avons réalisé, sous la houlette de M. Casado, plusieurs tranches, il nous en reste une, celle qui va desservir la fin des quartiers sud. Nous n'avons pas fait d'inauguration car il est un peu compliqué d'inaugurer des pistes cyclables mais en tout cas nous restons très vigilants pour que cela puisse donner son rendement. D'autant plus que vous savez que nous donnons des primes, des indemnités et des subventions à ceux qui veulent se porter acquéreur d'un vélo et que nous avons régulièrement des demandes, j'ai eu l'occasion d'en faire une communication au Conseil municipal, mais cela se chiffre par centaines de milliers d'euros sur les années écoulées.

Une étude de création de pistes cyclables sur le pont de Casino est en cours, et travaux entre le giratoire Nelson Mandela et celui d'Aubrac (le Deven). Ce sont les dernières opérations. Les travaux ont démarré début 2022 et se poursuivront durant l'année 2023. Le coût global prévisionnel des travaux pour cette opération est de 6 182 994 € subventionnés par le fonds européen à hauteur de 3 600 000 €, le reste étant pris en compte par la Métropole.

- Démolition et reconstruction du Théâtre de l'Olivier

**M. le MAIRE.**- Je voudrais également vous dire combien nous sommes mobilisés, et je dois reconnaître que je suis vraiment satisfait jusqu'à ce jour de la vitesse à laquelle ce dossier est traité puisqu'il s'agit de la démolition et de la reconstruction du Théâtre de l'Olivier.

Nous avons commencé les études il y a quelques mois seulement, nous avons choisi un architecte de renom puisqu'il s'agit du projet de Wilmotte, qui est quand même une sommité internationale. Nous pourrons avoir un nouvel équipement qui portera sa capacité à l'accueil de 800 personnes. Il sera d'une stratégie de confort mais aussi d'accueil des troupes à un autre niveau puisqu'entre la surface de la scène ainsi que la hauteur on aura des événements qui seront encore

plus grands que ceux que nous faisons actuellement. Donc : augmentation de la capacité d'accueil, augmentation de la jauge de la grande salle, la création d'une seconde salle ainsi qu'un bar-tiers, lieu ouvert sur la ville, la modernisation des équipements scénographiques, l'intégration des performances de la qualité environnementale, réussir une bonne intégration du théâtre dans un contexte urbain, et pour finir, un restaurant d'un grand niveau qui sera en dernier étage. Il s'agit d'une reconstruction, pas d'une réhabilitation. Nous déconstruisons ce qui est existant avec le plein accord de la DRAC, et même le soutien de la DRAC. Je crois que cette opération pourra satisfaire tous les amoureux de la culture et, à mon avis, aussi rendre fiers les habitants d'Istres qui ne feront que passer devant en voyant un équipement de cette qualité architecturale et intégré au site urbain. Pour l'instant –parce que l'on a quand même toujours des surprises, surtout avec les augmentations des coûts– nous en sommes à 21 M€ financés par la Métropole. Les travaux commenceront en février 2024 et nous avons prévu une livraison qui devrait tenir compte de la saison 2025-2026.

- Transformation de la Maison Familiale de Vacances en campus sportif, résidence Lionel Trompette

**M. le MAIRE.**- Plus modeste mais aussi très important, nous avons choisi de transférer les sportifs qui logeaient au Mas des Quatre Vents, dans des conditions un peu spartiates, quelquefois même un peu vétustes, et nous avons profité de la fin de la Maison Familiale de Vacances sur le mode antérieur pour la transformer un campus sportif et accueillir dans des conditions super décentes les sportifs qui seront issus du club de football, du club de volley et du club de handball. Nous aurons l'occasion d'inaugurer cela prochainement.

- Maison du Combattant

**M. le MAIRE.**- Nous avons également inauguré il y a très peu de temps la Maison du Combattant. C'est vraiment un bijou. Cela montre que la reconnaissance que nous portons aux associations patriotiques est d'une grande ampleur. Je crois qu'ils en sont énormément satisfaits et qu'ils pourront perpétuer le devoir de mémoire à travers des moyens confortables.

Je vous dirai également que nous avons eu enfin le lancement de la résidence des seniors qui, après 6 ans d'un parcours juridique qui a donné gain de cause à la Mairie, va pouvoir ouvrir ses lieux. Si certains d'entre vous sont intéressés, ils peuvent aller voir la documentation qui est particulièrement édifiante pour une génération qui a besoin d'être entourée, encadrée, des métiers de service de qualité in situ, c'est-à-dire à l'intérieur-même de la résidence, mais aussi autour, avec la proximité du centre-ville et tous les commerces qu'ils peuvent rencontrer sans avoir l'utilisation de la voiture, ce qui n'est quand même pas négligeable.

Sur le plan de la pollution, nous sommes en train de travailler de manière très acharnée sur le parc urbain, nous aurons l'occasion de le présenter dans les quelques semaines qui arrivent. Ce sera véritablement un poumon vert placé au centre-ville, en face justement de la résidence seniors, et qui donnera au centre-ville un aspect un peu plus végétalisé que les seules allées Jean Jaurès.

Nous avons également une discussion qui est aboutie –qui va prendre du temps mais qui est aboutie– c'est l'accord de l'ARS et l'accord du Conseil d'administration –je suis bien placé puisque c'est moi qui le préside– mais aussi des partenaires, notamment l'Hôpital de Martigues, pour le remplacement de la Maison des Cardalines, qui elle aussi –et je parle sous le contrôle de Mme Andréo qui est là parce qu'elle fait beaucoup de choses là-bas– a besoin d'un espace plus moderne, plus adapté aux hébergés qui s'y trouvent. On aura donc cette possibilité, et ce ne sera pas très loin de chez vous puisque ce sera dans la zone de Tartugues.

Je vous annoncerai également que les travaux, en tout cas les vicissitudes qui amèneront aux travaux, se terminent pour la zone commerciale du Tubé puisque là aussi, après beaucoup de palabres avec des commissions, le Tribunal nous a donné raison et nous allons donc enfin pouvoir faire bénéficier à la population qui se déplace à l'extérieur d'un commerce consacré à la maison et à la personne d'une plus grande qualité. Ce n'est pas très difficile à Istres puisque cela n'existe pas. Du moins au centre-ville. Et nous avons mené une discussion très aboutie aussi sur la corrélation qu'il y aura entre cette zone et le centre-ville puisqu'il y aura un investissement, une participation financière de cette opération à tout ce qui est l'animation menée par l'Association des commerçants à raison d'un pourcentage par mètre carré construit. Vous voyez que l'on veille aux intérêts de tous.

J'en ai fini sur les communications générales portant sur ce qui concerne les bâtiments, sur les nouveaux services, sur l'enrichissement de l'éventail de la structuration d'équipements de toute nature dans notre ville.

## 2. Sécurité :

- Plan canicule 2023

**M. le MAIRE.**- Je vais enchaîner sur un exemple plutôt d'actualité, d'abord le plan canicule. Sans lien direct avec ce que nous pouvons faire sur le combat contre le réchauffement climatique, là ce sont des données factuelles en fonction des éléments accidentels, mais nous prévoyons bien sûr d'être en situation de réponse comme nous le faisons chaque année. Ce plan canicule est donc articulé, il est bien sûr en mission d'intérêt commando pour toutes les personnes qui seraient en souffrance à cause de la chaleur, et vous savez que les personnes les plus fragiles sont les personnes âgées, nous avons donc un lien direct qui se met en place, comme nous le faisons chaque année.

- Renforcement des mesures de lutte contre les incendies, poursuite du dispositif de garde à cheval

**M. le MAIRE.**- En ce qui concerne la lutte contre les incendies... Entre parenthèses, je pourrais faire un retour sur les équipements puisque nous serons en capacité de commencer les travaux. C'est le Conseil départemental qui a la maîtrise de ce service, qui est à la tête du SDIS, qui est l'organisme de protection des biens, des personnes, du patrimoine, du département. Il a décidé, après des années de combat que nous avons pu mener, de construire une nouvelle caserne à Istres qui se trouvera donc dans la zone du Tubé Nord. Les travaux commenceront en 2023.

Dans ce cadre-là nous avons un dispositif qui est assuré, à travers bien sûr les liens que nous avons avec nos sapeurs-pompiers locaux mais aussi avec le dispositif de garde à cheval et avec notre CCFF que l'on a doté, grâce au partenariat d'autres collectivités comme le Conseil régional et le Conseil départemental, d'un cinquième véhicule. Je vous signale qu'il n'y a jamais eu une augmentation d'un CCFF de ce type comme nous le faisons, puisque le nôtre doit avoir 4 ans d'âge et qu'il est déjà à son cinquième véhicule opérationnel. Et d'ailleurs avec la force des gens qui ont intégré ce service bénévole, nous avons des missions qui sont étendues dans la surveillance du patrimoine et qui anticipent bien sûr les risques d'incendie mais qui peuvent être étendues à d'autres, notamment sur des normes environnementales.

- Création d'une annexe de la police municipale en centre-ville

**M. le MAIRE.**- Entre l'actualité et les bâtiments, mais nous l'avons fait quand même dans le cadre de la politique d'extension de la sécurité, la police municipale s'est installée avec une annexe supplémentaire que nous avons inaugurée. A ce titre-là, je vous conseille de lire un article qui est sorti et que j'ai lu ce matin, où, au sein de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville d'Istres est la première ville du département en termes de sécurité à obtenir le troisième rang. Après Grasse et Le Cannet. Pour ceux qui disent que l'on ne fait pas assez pour la sécurité, il y a des indices (soit le nombre de policiers, soit les moyens développés, soit le nombre de caméras...) qui montrent que la politique municipale en matière de sécurité est vigoureuse. Ce qui n'empêche pas que les cambriolages puissent exister. Puisque, malheureusement, c'est dans les villes où il y a des « signes extérieurs de richesse » que l'on a le plus de chance, surtout de malchance, de comptabiliser des cambriolages. C'est malheureusement une force de la vie qui est difficile à maîtriser mais notre police municipale y veille tout de même. Et dans ce cadre-là, avec l'extension du centre de supervision urbaine celui-ci va être doublé et sera opérationnel dans les 2 mois, j'espère, puisque les travaux sont terminés.

### 3. Social / Santé :

- Désert médicaux, ouverture d'un centre de consultations médicales à la Pyramide

**M. le MAIRE.**- Sur le plan de la santé, nous sommes toujours sur nos ergots, sur le qui-vive, pour que les déserts médicaux n'atteignent pas un point de non-retour, même si les déficits sont importants puisque le nombre de médecins décline. Dans ce cadre-là, avec le concours de l'Hôpital de Martigues, nous avons pu ouvrir un centre de consultations médicales, qui est bien sûr consacré aux généralistes dont le chiffre maximum n'est pas atteint aujourd'hui mais qui devrait, selon les informations qui m'ont été données par le Directeur de l'hôpital, atteindre les 3 ou 4 personnes supplémentaires à demeure, en permanence, à la Pyramide, ce qui sera un atout supplémentaire. En ajoutant les maisons médicales qui ont été construites et qui, elles, travaillent en consultation directe, sans rendez-vous, 7 jours sur 7, et jusqu'à tard dans la soirée, mais sans référent médical. C'est un libre-service qui montre quand même que l'on peut se soigner à Istres, même si le nombre de médecins rituels, celui qui est attaché à la confiance permanente de la famille, lui, a quand même diminué.

### 4. Développement durable / Environnement :

- Obligation légale de débroussaillage

**M. le MAIRE.**- Nous avons également prévu une relance, parce que là aussi j'ai lu un article sur la Gazette des Communes qui donnait presque une injonction, tellement le conseil était pressant, à faire en sorte que les obligations légales de débroussaillage soient les mieux menées car c'est un facteur de prévention d'incendies. Je sais que certains sont un peu rétifs à débroussailler leur parcelle mais ils s'exposent, ils m'exposent –et c'est pour cela que je suis obligé d'intervenir– à des risques majeurs et aussi à des sanctions pénales. Il ne faut pas prendre cela à la légère. On en est à un stade où la protection du patrimoine mais aussi des biens personnels doit être prise en compte à son juste niveau.

- Economies d'énergie, contrat de performance énergétique

**M. le MAIRE.**- Dans ce cadre-là nous avons une politique supplémentaire d'économies d'énergie, un contrat de performance énergétique à travers tout un programme de 10 M€ qui a été déposé auprès des services de l'Etat pour avoir l'aide la plus grande possible afin de permettre à certains équipements d'atteindre une totale validité environnement différente et une performance énergétique moindre.

Pour la petite histoire, et pour que vous l'ayez bien en tête parce que cela a de multiples conséquences sur les finances de la commune, sachez qu'aujourd'hui le poste « fluides » atteint 9 M€ de dépenses, soit le triple de ce que nous payions il y a moins de 18 mois. Il est un poste aujourd'hui supérieur à ce que nous donnons aux associations de la commune qui est à 8 M€. Le poste « dépenses » est de 9 M€. Alors, quand vous pouvez vous étonner que la nuit il y a quelques lampadaires qui sont éteints, il y a des explications. Il y a des raisons. Sans doute que l'on aura la nécessité de l'étendre davantage mais en tout cas sachez que c'est une nécessité économique autant qu'une nécessité énergétique.

Voilà, j'en ai fini pour ces communications-là.

#### **Points spécifiques au quartier :**

- Aménagement d'un plateau sportif à proximité de la Bayanne

**M. le MAIRE.**- En ce qui concerne le quartier et ses environs, je vous ai parlé tout à l'heure du centre commercial qui va enfin sortir de terre. Je vais également vous dire que le départ annoncé de la Bayanne est en train de prendre sa mesure puisque la première tranche de logements à disposition des militaires pour une majeure partie a été lancée et lorsqu'elle sera réalisée cela va permettre une opération tiroir pour une bonne partie de la Bayanne, tout au moins pour la partie qui se trouve, à mon sens, la plus proche du stade actuel. Ce qui ne nous empêchera pas de continuer bien sûr à renforcer notre effort sur l'école et sur les plateaux sportifs qui sont adjoints puisque nous en aurons, dans le cadre du déploiement des autres plateaux sportifs de proximité, un supplémentaire, comme celui que nous avons fait au Prépaou, un nouveau qui va s'installer à la Bayanne.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que je voulais vous dire en préambule, en entrée de ce Conseil de quartier, qui touche donc les informations générales et un peu plus précises sur ce qui concerne votre vie de tous les jours. Bien sûr chez vous, mais également un peu plus loin lorsque ce sont des services que vous fréquentez hors de votre zone d'habitudes.

### **I. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, ISTRES PROPRE ET DURABLE ET VISITES DE QUARTIER**

**M. le MAIRE.**- Je vais donner la parole maintenant à M. Casado qui va faire le bilan d'Allô Travaux à la suite des réunions que nous avons pu faire à travers des contacts directs pour des gens qui avaient des difficultés relationnelles avec leur entourage, avec des opérations que nous avons lancées pour améliorer le côté propre et durable dans les quartiers, que nous avons menées eu égard les nombreuses visites qui ont été faites.

Je saisis l'occasion d'Allô Quiétude pour vous dire combien il est important pour nous d'avoir une médiation. Parce qu'au-delà du bien-être relationnel –si tant est que l'on puisse apporter un peu de conscience aux gens que l'intérêt est quand même de bien s'entendre avec son voisin– il faut vous dire surtout que dans la priorité des relogements il ne peut être question aujourd'hui de considérer que, parce que l'on ne s'entend pas avec son voisin, on doit changer de quartier. J'ai donné des directives précises aux services, et à la police au premier chef parce que cela prend parfois des proportions de violence, de rétablir les équilibres d'ordre public, d'ordre civique et d'ordre relationnel plutôt que d'aller chercher le salut ailleurs. Parce que le salut ailleurs est pour les gens qui n'ont pas de logement. Et je peux vous assurer que, pour participer aux Commissions de logement, on a des demandes rituelles, permanentes, sur des couples en difficultés matrimoniales, sur des éléments de violence. Sachez que nous attribuons 75 % des logements annuels à des femmes seules. Vous vous rendez compte de l'importance du sujet. Et vous vous rendez compte que, au-delà des gens qui, parce qu'ils ont une famille qui grandit, ont besoin d'une pièce supplémentaire, et qui ont un degré de priorité qui est bien sûr concevable, lorsque l'on ne s'entend pas avec son voisin cela ne peut pas être un argument majeur pour déménager. Nous faisons donc le maximum pour faire entendre raison à ceux qui quelquefois la perdent. Et cela touche tous les quartiers. Parce que l'on peut dire « Ce sont des gens qui sont dans le quartier, ils ont un QI, une sociologie... », bref, sous-entendu « C'est un quartier... ». Il faut aller se promener au Prépaou pour penser que c'est un quartier comme cela par rapport à tout ce que l'on peut connaître, mais on peut faire la comparaison avec un petit désavantage. Il m'est arrivé d'arbitrer un conflit sur les bords de l'étang d'une personne, quand même bien en phase avec un statut de qualité, qui se battait à coups de sabre avec son voisin. Vous voyez que tout le monde peut se retrouver dans ce climat un peu irascible. En tout cas nous. A part qu'intellectuellement je peux vous dire que ce n'est pas « bandant ». Excusez-moi, Mesdames, d'employer ce terme mais il faut vraiment que vous compreniez. Mme Haro et M. Chatton participent avec moi aux réunions où l'on essaie de faire entendre raison, ce n'est pas très intellectuellement enrichissant de passer... 20 % de mes rendez-vous sont consacrés à ce genre de bêtises. Vous vous rendez compte. C'est inimaginable. Cela n'existait pas il y a quelques années. Il y a quelques années j'avais 60 % de

demandes d'emploi, 40 % de logement, aujourd'hui j'ai moins de demandes d'emploi mais j'ai 20 % de gens qui ne supportent plus leurs voisins. Mon Ami, à toi.

**M. CASADO.**- Il n'y a pas eu de duels dans les quartiers Ouest.

Pour rebondir sur Allô Quiétude, il y a eu 16 appels pour les quartiers Ouest sur les 117 reçus sur l'ensemble de la commune, ce qui représente 14 %, et principalement émis par les quartiers des Cognets pour 25 % et de Trigance pour 19 %. Comme le disait M. le Maire, cela concerne les problèmes de voisinage pour 37 % et de nuisances sonores pour 25 %.

Après, sur le bilan d'Allô Travaux, 282 appels du 1<sup>er</sup> janvier au 16 juin 2023 sur les 1 063 reçus dans la commune, ce qui représente 26,5 % des appels, principalement émis par les quartiers de Trigance 14 %, et Cognets 13 %, et cela porte sur des problèmes d'espaces verts et d'électricité.

On a refait une visite au mois d'octobre en 2022 aux Bellons.

Et concernant les travaux, je ne vais pas revenir sur 2022 puisque cela a été acté. Pour 2023 on a réalisé déjà 2 opérations : à l'impasse des Craux pour 19 908 €, et au chemin de la Fortune, une reprise d'un affaissement pour 4 850 €.

Par ailleurs, 26 opérations ont été chiffrées pour les quartiers Ouest, qui représentent 411 648 €. J'ai le détail ici, si des Présidents de CIQ veulent se renseigner après, Mme Guieu ou Gladys vous donneront les informations. On a déjà arbitré ces opérations qui étaient urgentes et qui datent, certaines, pour 2020. C'est à votre disposition pour venir voir ce que l'on va pouvoir faire de ce quartier.

Dans les écoles. A la maternelle Raoul Ortolan on a posé un grillage gantois et un portillon pour 20 000 €. A l'école élémentaire Reine Marie Casimir Gouin on a décapé une partie de l'enrobé de la cour et on a purgé les racines avec la pose d'un enrobé pour 7 333 €. Et la plantation d'un arbre dans le groupe scolaire Maurice Gouin pour 9 400 €.

Monsieur le Maire, c'est tout ce que l'on peut dire pour aujourd'hui concernant ce quartier.

**M. le MAIRE.**- C'est tout ?

**M. CASADO.**- Oui. 411 000 €, ce n'est pas tout.

**M. le MAIRE.**- Avant de passer aux questions écrites je voudrais quand même vous dire deux mots sur le PLU, Plan Local d'Urbanisme, pour lequel nous avons tenu une réunion publique il y a une quinzaine de jours à peu près, qui sera livré à l'enquête publique en fin d'été et qui donnera l'occasion aux citoyens de donner leur avis ou d'exprimer leurs demandes.

En ce qui concerne ce quartier, au sens large du terme, plusieurs précisions. La première est une position de principe. C'est que, dans les contacts que nous avons eus avec les différents résidents qui émettaient un vœu quelconque, nous sommes allés dans le sens d'avoir toujours une attitude ouverte à partir du moment où il était plausible et sensé. J'entends par « sensé » quelqu'un qui se trouve en lisière de zone constructible et qui émettrait, parce qu'il est propriétaire d'un terrain, la volonté de pouvoir y réaliser quelque chose. Quand effectivement les choses étaient faisables, nous l'avons fait. Nous l'avons inscrit nous-mêmes sur le PLU. Ce que nous n'avons pas fait c'est lorsqu'un autre individu nous demande la même chose mais à 200 ou 300 mètres de la bordure de la zone en construction. Nous avons également fait en sorte que les discussions contraignantes menées avec l'Etat soient le plus édulcorées. Ces discussions avec l'Etat portaient sur une chose principale qui nous est tombée sur la tête, et qui est encore plus tombée sur la tête des résidents : les zones dites rouges. Il y a un plan qui a été émis par les services de la Préfecture qui, au-delà de toute décision municipale, interdit des constructions particulières à certains endroits. Lorsque nous avons jugé qu'elles étaient un peu abusives –cela veut dire qu'elles allaient au-delà du risque que l'on pouvait imaginer– ou susceptibles d'être bien réglées à travers les travaux d'adduction qui sont en cours de réalisation. Effectivement, si l'on considère qu'à un moment donné le risque majeur c'est parce qu'il n'y a pas de tuyau à côté, on ne peut rien faire. Mais lorsque l'on va mettre le tuyau dans quelques jours, on peut considérer que les choses sont en passe d'être réglées. Il faut reconnaître que l'Etat a été ouvert sur ce sujet et nous avons eu maximum de gains de ce que nous lui demandions, mais nous n'avons pas eu tous les gains parce que les zones rouges sont aujourd'hui importantes, et quand on est au bord de l'Etang de l'Olivier jusqu'à Sulauze il y a quand même un patrimoine forestier important. Moi je suis à la fois, bien sûr preneur de toute discussion et de toute contrainte lorsqu'elles sont dans le bon sens parce qu'effectivement elles sont là pour protéger les gens, mais je suis aussi un peu déçu dans la mesure où les travaux d'adduction d'eau pour l'assainissement ont été réalisés et qu'ils ont coûté quand même la bagatelle de 17 M€ autour de l'Etang de l'Olivier. Ils étaient aussi destinés à permettre d'avoir une division parcellaire, non pas comme certains me l'ont apporté un jour : « Monsieur le Maire, je vous remercie, on va pouvoir construire ». « D'accord, oui, bien sûr ». « Eh bien voilà, je vais faire ça », « Qu'est-ce que c'est ? Un lotissement ! », « 6 villas sur sa parcelle ». Vous n'avez pas compris notre raisonnement qui est de donner la possibilité à quelqu'un qui a la parcelle, soit de construire pour sa famille parce qu'il a des enfants, soit d'en faire un bien vendu, mais pas plus. C'est déjà beaucoup. C'est énorme, parce qu'avec un jet de plume on permet à des gens de gagner 300 000 € d'un coup, mais l'on ne fait pas de la spéculation immobilière à travers une parcellisation maximale. Mais en restant sur le côté sensé, c'est-à-dire permettre de, malheureusement il y a des gens qui ne pourront pas passer dans la zone rouge, indubitablement dans la zone rouge, immanquablement dans la zone rouge, et indéfiniment dans la zone rouge. On ne pourra effectivement pas leur accorder un permis de construire.

Pour terminer, toujours sur cette zone du PLU, nous avons deux éléments fondamentaux. Le premier c'est qu'une partie des terrains agricoles a été restituée pour aller dans le cadre de la non-artificialisation des sols. Je vais y revenir dans 30 secondes. M. Tronc a amené une attitude concertative excessivement sensée avec tous les corps préfectoraux et avec aussi des habitants pour arriver à ce stade-là. L'agriculture est donc bien préservée. Nous avons confirmé que le bout de Papaille serait constructible mais pas plus. Là, dans le cadre des zones à laisser pour les compensations. Parce qu'il faut savoir que lorsque nous construisons ou laissons construire des éléments importants –je parle d'un golf en particulier– il faut démontrer que nous sommes... Au-delà de l'opération elle-même, qui est extraordinairement durable puisqu'elle supprime une friche industrielle, elle enlève la pollution, et elle est accompagnée d'une adduction d'eau venant de la station d'épuration, on ne peut pas faire mieux. Mais, même si l'on ne peut pas faire mieux, il faut quand même faire plus. Parce qu'il y a toujours une chauve-souris, un myosotis, un gecko, un crapaud, qui vient se glisser au milieu et qu'il faut absolument protéger. C'est un peu agaçant. D'abord parce que cela retarde énormément, mais surtout parce qu'on a l'impression que... Ce ne sont pas des éléments secondaires. La biodiversité pour moi n'est pas secondaire, mais elle se place aujourd'hui bien après l'attitude de défense des services publics pour l'être humain. Et c'est ce qui me terrorise. Parce qu'aujourd'hui on a avant tout un myosotis à la main plutôt que la demande de logement de la personne qui n'en a pas. Il faut que vous le sachiez aussi et cela fait partie des vicissitudes de ce pays, qui est d'ailleurs très contradictoire parce que l'on vous oblige à construire mais l'on vous interdit de le faire au moment où vous devez le faire. C'est compliqué. Heureusement nous avons un Préfet de Région et un Sous-préfet qui font le maximum pour que l'axe médian et l'axe pragmatique puissent être à la conclusion des différents frottements. J'en ai terminé pour le PLU.

Je vous dirai simplement que vous avez bien sûr, en tant que résidents, toute la qualité de déposer un avis, un intérêt, que le commissaire enquêteur aura l'occasion de s'y pencher et qu'il en fera effectivement l'un des éléments retenus ou pas dans sa conclusion définitive dont le temps de finition est prévu pour la fin de l'année par un vote du Conseil métropolitain. Je vous ai tout dit là-dessus.

Je terminerai également sur un aspect important parce que c'est aussi un important quartier, c'est le Pôle aéronautique. Il n'est pas très loin de chez vous, il est nationalement, régionalement et localement un vecteur de développement extraordinaire. Là aussi il doit quelquefois subir les affres de l'administration. Nous sommes arrivés dans le cadre du PLU à ce que la zone dite industrielle ne soit pas frappée de toutes les études supplémentaires, alors que l'on en a déjà fait une kyrielle, qui nous amèneraient à repousser des prospectifs d'extraordinaire qualité et qui font surtout l'actualité, puisqu'aujourd'hui le nombre d'entreprises qui veulent s'installer au pôle est important. Nous attendons tous la décision de l'Etat de passer le contrat sur les MRTT, c'est-à-dire les avions ravitailleurs mais aussi de transport, qui seront réalisés et effectués. A partir de là nous devons être prêts. Le temps pour nous est absolument important et doit être galopant.

Voilà, j'ai terminé pour cette série de questions et d'informations.

## II. QUESTIONS ECRITES

**M. le MAIRE.**- Je vais donc répondre aux diverses questions et je serai accompagné de Mme Mora et de M. Casado pour compléter les réponses que je serai moi-même amené à faire.

Alors, M. le Président Martin, Président du Grillon, nous soumet 3 rubriques de questions. Une portant sur la sécurité, une autre portant sur l'urbanisme, et une troisième sur le bien vivre ensemble.

En ce qui concerne la sécurité, M. Martin fait remarquer que notre travail à partir des caméras mobiles aboutissait à de bons résultats. Il faut reconnaître que cette façon désinvolte, sans-gêne, incivique, irrespectueuse, du domaine public, et aussi de la vie des simples citoyens, que l'on voit à travers des dépôts de gravats sur nos chemins de terre ou au bord de nos forêts est assez insupportable, parce que l'on voit vraiment le dédain des gens qui font ce genre de chose alors qu'il serait si simple d'aller à la déchetterie. Peut-être qu'ils ont fait des constructions de manière illicite et qu'ils ne veulent pas se faire voir, je n'en sais rien, mais en tout cas il y a de bonnes raisons, parce que lorsque les choses sont simples et qu'on se les complique, et que l'on complique la vie des autres, c'est qu'il doit y avoir quand même une raison particulière. Cette raison nous l'avons prise en compte à travers des caméras qui nous permettent à la fois de faire prospérer les amendes, et elles sont d'un niveau important puisqu'elles sont de 750 €. Auxquels nous avons ajouté le coût du service, puisqu'il faut les ramasser, les emporter, les trier, cela fait donc un coût supplémentaire de plus de 1 000 €. Quelqu'un qui s'amuse à mettre quelques gravats sur le bord du chemin de Sorbes est donc sûr d'avoir une petite amende gratinée. Faites-le savoir autour de vous, cela découragera peut-être les malveillants.

Dans ce cadre-là, M. Martin souhaiterait que l'on passe du côté occasionnel, puisque c'est une caméra effectivement mobile, aléatoire –elle est là un jour mais elle n'est pas là la semaine d'après– que l'on puisse appréhender la chose de manière plus définitive en mettant des caméras fixes. Je dirai simplement que c'est plus compliqué parce que généralement c'est dans des endroits qui sont bien sûr reculés, qui sont éloignés. Le coût de la caméra n'est pas extraordinairement exorbitant, cela coûte 2 000 €, mais ce qui importe ce sont les travaux pour assurer son branchement. Nous sommes donc plutôt sur une ligne de multiplier les temps accordés aux caméras mobiles par un plus grand nombre de caméras et nous en avons commandé 3 qui vont arriver sous peu. Il y en aura 6 qui seront là pour éviter que l'on puisse avoir des tracasseries de ce type.

Dans le cadre des cambriolages dont je faisais allusion tout à l'heure, qui ne placent pas notre ville dans une notion d'insécurité, comme les statistiques le montrent, mais qui restent quand même un problème pénible pour les gens qui sont affectés. Il y a bien sûr la disparition de biens, de souvenirs, d'argent quelquefois, ce n'est pas rien, mais il y a aussi le viol de l'intimité. Il nous est donc conseillé d'élargir les « voisins vigilants » dans ce quartier.

Je dirai simplement à M. Martin que notre élargissement ne peut se faire que dans un cadre volontaire exprimé par les gens concernés. L'opération que canalise M. Garcia aux Bellons ou autour de l'étang est menée en harmonie, à la demande, et l'on a bien sûr mis les moyens pour que cela puisse se faire dans un cadre de connexion immédiate. Si nous n'avons pas une structure d'appels, une structure en amont, une structure qui s'inquiète du devenir du voisin autant que du sien, la notion de « voisins vigilants » n'a pas d'intérêt, n'a pas de raison d'être. J'ai dit à M. Martin que dans le cadre d'avoir un élément élargi de surveillance on est tout à fait d'accord pour le prendre en compte, avoir des connexions avec la police municipale comme on le fait dans les autres quartiers –il n'y en a que 2, dont les Bellons– et qu'à partir de là il faut que lui-même fasse une espèce de popularisation de la méthode et du système au sein des résidents du Grillon pour effectivement avoir après une projection.

M. Martin parle également de fluidité de circulation pour véhicules et piétons, et je crois comprendre qu'il voudrait à la fois intensifier la surveillance et peut-être même interdire les stationnements gênants. Il est toujours gênant d'interdire les stationnements gênants parce que certains se trouvent devant les demeures des habitants et c'est leurs voitures qui sont concernées.

Je vais laisser la parole à M. Casado et à M. Chatton pour répondre à cela plus dans le détail des réponses précises.

**M. CASADO.**- C'est toujours pareil, comme le dit M. le Maire, si l'on doit mettre du mobilier urbain sur les trottoirs pour empêcher le stationnement... Il faut voir qui se gare sur les trottoirs. Ce sont souvent les propres riverains qui ont transformé un garage. Je veux bien mettre du mobilier urbain partout mais, tu es Président du CIQ, tu risques d'avoir des soucis. En revanche, que l'on fasse quelque chose s'il y a des endroits dangereux par rapport à des croisements ou des manques de visibilité, bien volontiers.

**M. MARTIN.**- Le sens de ma question, quand je parlais de sécurité ou de gêne, ce n'est pas le voisin qui se gare qui gêne, c'est en fait le cumul des véhicules. Et là où je situe l'incident, qui risque d'aboutir à un accident, c'est en bout de chemin de Trigance, vers le carrefour qui vient du rond-point de Burger King qui a été ouvert pour fluidifier la circulation. A cette intersection-là il y a déjà eu des accidents de voitures par manque de visibilité. Je suis d'ailleurs déjà intervenu avec le poste de police local ici, police municipale, pour faire constater. On a subi les travaux, tout cela est normal, on a pris sur nous, il est évident que lorsqu'il y a un afflux de véhicules de chantier, ça, je n'en parle plus. En revanche il y a des résidents, qui ne sont pas seulement issus de notre quartier mais qui sont résidents dans des habitations, des aménagements qui ont été créés, et il risque d'y en avoir encore plus, qui stationnent en permanence sur le trottoir. C'est un carrefour où il y a 2 stops et à ce stop-là vous ne voyez pas. Vous êtes obligé de vous avancer et vous vous faites percuter. C'est une problématique. La deuxième c'est pour les mamans, enfin les parents, les papas et les mamans qui doivent circuler avec des poussettes et qui sont obligés d'emprunter la route. Je sais bien qu'il y a des voisins qui ont 2 ou 3 voitures, il y a des voisins qui n'ont qu'une voiture, je ne peux évidemment pas le gérer. Je ne suis pas là d'ailleurs pour gérer cela. Mais c'est à cette intersection-là où je vous signale qu'il y aura un jour un accident ou un renversement de poussette parce que le parent est obligé d'aller sur la route. Je vous invite à aller voir sur place.

**M. CASADO.**- J'irai sur place.

**M. le MAIRE.**- C'est la conclusion que je voulais parce que dans la fiche que vous m'avez passée on a le sentiment que vous vouliez discuter sur le terrain de ces choses-là. C'est ce que l'on va faire, avec Mme Mora, M. Garcia, M. Casado et moi, avant l'été... Enfin, l'été c'est aujourd'hui. Du moins au plus tard avant le 14 juillet, nous ferons une visite de quartier. Vous serez là ?

**M. MARTIN.**- Oui, moi je ne bouge plus. On en a déjà parlé avec Eric, je suis d'accord.

**M. le MAIRE.**- Et dans le troisième point, le bien vivre ensemble, vous vous étonniez qu'il y ait quelques feux d'artifice supplémentaires. Vous avez raison de vous étonner parce qu'ils sont pirates. Je ne prends des arrêtés municipaux que pour les feux d'artifice traditionnels. Il s'agit des feux d'artifice des fêtes votives d'Entressen, du feu d'artifice du 13 juillet, des feux d'artifice des Jéudis Etoilés, et du feu d'artifice des fêtes d'Istres. Tous les autres sont à l'initiative des gens qui trouvent cette notion ludique, rieuse.

Je passe à M. Erick Perez, membre du collège des habitants, qui veut nous parler des travaux qui ont été effectués, qui sont en cours, au quartier des Bellons. Et à ces travaux il veut évoquer la sécurisation de l'arrêt de bus des Bellons. Celui-ci est situé en amont du rond-point René Cassin, il ne possède pas d'abri ni de décroché de voirie pour permettre un arrêt sécurisé des bus dans le sens Istres-Miramas. Certains automobilistes, et c'est malheureusement bien vrai, doublent le bus lorsqu'il est à l'arrêt, sans avoir aucune visibilité sur le passage piéton qui se trouve alors devant le bus. Ce n'est pas la peine de vérifier, c'est très vrai. C'est malheureusement vrai.

Nous avons fait une visite de quartier récemment et nous avons dit de la manière la plus claire, la plus limpide, aux habitants du quartier que nous étions conscients mais que eux aussi devaient être conscients d'une chose, c'est que : un, le quartier n'est pas encore abouti, on va y poursuivre des travaux ; et deux, on est sur un trajet de transport du BHNS qui oblige effectivement certaines choses, on ne peut pas réaliser n'importe quoi, et notamment des encoches. On attend que les choses soient terminées mais nos services travaillent déjà, puisque dès que nous sommes rentrés dans mon bureau le lendemain de la visite de quartier nous avons donné mission à nos services de faire des propositions. Des propositions qui peuvent être sujettes à ce que je viens de dire. Donc patientons, mais soyez sûrs que le sujet va être traité.

En ce qui concerne les travaux aux abords du quartier Bellons, M. Perez fait remarquer que c'étaient des travaux perturbants et il s'étonnait de ne pas avoir été averti, notamment de la modification du passage du bus. Il voudrait avoir plus de détails sur la prolongation des travaux relatifs aux aménagements du chemin des Bellons. M. Casado va vous les donner, et il en profitera pour vous parler aussi, parce que je ne l'ai pas fait tout à l'heure, de la bretelle qui va relier, au quartier de la Bayanne, le Pôle aéronautique et la base aérienne.

Je dirai simplement à M. Perez que ce qu'il regrette je peux l'exprimer de la même façon, puisque ces travaux n'incombent pas à la collectivité, ils sont gérés par Enedis et ils assurent la communication, y compris avec nous, comme ils l'entendent. Rassurez-vous, tout comme vous réagissez, nous le faisons nous-mêmes. Nous l'avons dit, on nous promet chaque fois que l'on fera mieux la prochaine fois, mais comme la prochaine fois ce sera une autre équipe qui travaillera sur le sujet, je ne me fais pas trop d'illusions.

**M. CASADO.**- Les travaux sont terminés, cela ne s'est pas trop mal passé avec Enedis parce que finalement ils ont respecté les délais. Encore une fois, nous ici, on est devant le fait accompli. On n'est pas allé contre parce qu'ils auraient pu tirer des lignes aériennes et ce n'était pas intéressant car dans le quartier il y a tous les réseaux enterrés. Ils sont donc passés comme cela.

Je comprends que vous ayez des soucis parce que de l'autre côté on a eu des problèmes avec le réseau d'assainissement. On a eu aussi le passage sous le rond-point de la Transhumance qui a duré des semaines, donc tout le chemin des Bellons, tout votre accès à votre lotissement, a été perturbé pendant quelque temps. C'est fini. On va reprendre une partie de la chaussée Saint-Exupéry, l'affaissement va être repris, cela va durer une paire de jours, sinon c'est terminé. A ce niveau vous n'aurez plus d'inquiétudes, à la fois pour les futures opérations, puisque ce qu'a fait Enedis en fait c'est tirer un réseau, à la fois pour l'opération immobilière qui s'est créée, et un transformateur qui permettra d'alimenter d'autres opérations, comme l'hôtel que l'on devait faire en face ou des choses comme cela. Le quartier des Bellons ne devrait donc plus être concerné par des problèmes comme cela. Si ce n'est des problèmes particuliers, sinon il n'y a pas de gros travaux qui sont envisagés à long terme sur ce quartier.

J'y suis allé, j'ai proposé à Enedis une autre solution, mais ils avaient déjà engagé des études et des chiffrages avec les entreprises et ils n'ont pas voulu passer, comme je l'avais demandé, par la petite rue et reprendre le parc à l'intérieur. Ils n'ont pas voulu, ils étaient lancés. Aujourd'hui c'est terminé et finalement ils ont quand même respecté les délais qu'ils avaient annoncés et je trouve que c'est remarquable.

Concernant l'arrêt de bus, le maire vous a répondu. Il y a le problème du BHNS qui va qualifier les équipements que l'on doit faire, les abribus, les encoches, les mobiliers urbains. On attend encore le parcours définitif et les arrêts qui vont être programmés... J'y pense, au chemin des Bellons vous allez être encore embêtés parce que quand on va faire le Grand Bayanne on va élargir. Mais c'est dans quelques années.

**M. le MAIRE.**- D'autant que l'on est mal placé pour mettre une pression maximale, sauf si l'on se comporte comme des chiens dans la ville mais ce n'est pas notre façon de faire, surtout lorsque l'on est un partenaire de confiance, car on a obligé la Métropole –et cela n'a pas été facile– à reconsidérer son plan de base puisqu'il ne passait pas par là. Il passait par l'avenue Guynemer –on se demande comment cela pouvait se concevoir– et surtout par le passage à niveau souterrain. Il aurait fallu, soit modifier le passage à niveau –cela aurait coûté horriblement cher– soit trouver un prototype particulier, qui n'aurait été fait que pour notre situation, d'un bus qui puisse appréhender le dénivelé pour monter. Aujourd'hui nous avons obtenu, et nous l'avons obtenu avec encore plus de détermination, que pour tout ce qui va se passer à la Bayanne, avec le Pôle aéronautique, avec la zone commerciale, avec les quartiers qui vont se faire, on a besoin d'un service public large, puissant. Ils ont donc compris que ma position était définitivement arrêtée là-dessus et c'est pour cela que.

**M. CASADO.**- Et puis tu as souligné pour le tunnel, c'était avant le passage sous le canal. Le pont. Et aussi couper 8 platanes pour élargir la voirie. Tout cela, avec M. le Maire, on a refusé. On leur a expliqué que ce n'était pas une solution. D'autant que l'avenue Guynemer est déjà construite, il est compliqué de l'élargir. En revanche, le chemin des Bellons, puisqu'il y avait ce programme du Grand Bayanne, il y a une possibilité de l'élargissement avec des trottoirs et des pistes cyclables, un passage sur la voie ferrée, une vraie alimentation qui va d'ailleurs permettre de desservir le Pôle aéronautique, le quartier Grand Bayanne, la maison de retraite et le collège. C'était dans cette perspective-là que la Métropole a accepté de changer, de modifier, son tracé de bus. Néanmoins il y a quand même aujourd'hui un problème par rapport au passage à niveau puisque, selon le nombre de passagers qu'il y a, ils sont rétifs à passer par-là. Parce qu'un passage à niveau, on a vu les accidents qu'il a pu y avoir avec les cars. On en est là des discussions, et c'est surtout avec SNCF et RFF que l'on va voir comment on peut déjà passer la voie ferrée.

**M. PEREZ.**- Pour en revenir à l'arrêt de bus Saint-Exupéry, le problème ne date pas d'hier. C'est depuis 2014 que l'on fait des allers-retours avec la Mairie pour trouver une solution. Nous, on pensait à ce décrochement. Si ce décrochement n'est pas possible pour le BHNS, il va s'arrêter en pleine voie. Le problème va rester le même. Il suffirait simplement de mettre un « défense de doubler » et une ligne blanche et, de la caméra du rond-point des Bellons, on peut verbaliser. Le problème aujourd'hui c'est que les voitures qui arrivent à 17h –c'est à voir, d'ailleurs la police municipale peut le voir sur la caméra– c'est impressionnant ! Je ne sais pas comment... Je touche du bois.

**M. CASADO.**- En plus, ils doublent, il y en a qui arrivent dans le rond-point en face.

**M. PEREZ.**- Le passage pour piétons se trouve avant le rond-point, ce qui est logique, devant le bus.

**M. le MAIRE.**- Monsieur, on ne discute pas cela, vous avez entièrement raison.

**M. PEREZ.**- A ce moment-là, pourquoi ne pas faire une ligne blanche et un « défense de doubler » ?

**M. CASADO.**- Faire une ligne blanche, je veux bien, je peux mettre les panneaux que vous voulez, mais ce n'est pas une ligne blanche qui va empêcher un imbécile de doubler le car quand il est à l'arrêt.

**M. PEREZ.**- Mais au moins il pourra être verbalisé.

**M. CASADO.**- Effectivement. Mais ça c'est les caméras, c'est autre chose. On peut le faire, ce n'est pas un souci.

**M. CHATTON.**- On se sert de la caméra, mais après on a souvent des remarques sur les excès de vitesse. Les radars mis en place... (Inaudible, hors micro.)

**M. PEREZ.**- Des excès de vitesse je ne pense pas, parce qu'on a un dos-d'âne juste avant. En revanche les gens ne patientent pas derrière le bus, ils doublent, du coup ils n'ont aucune visibilité sur le passage piéton qui se trouve devant le bus.

**M. CHATTON.**- Une ligne blanche effectivement... Mais l'on se cache même derrière les platanes. (Inaudible, hors micro.)

**M. le MAIRE.**- Vous savez, il y a Bison Futé et il y a Chatton Futé. (Rires.)

Continuons toujours dans la liste de M. Perez : projet du Grand Bayanne. J'en ai parlé un peu tout à l'heure, surtout pour l'aspect d'avancée. Vous voulez savoir où nous en sommes et savoir si au final ce sera un écoquartier.

Alors, où nous en sommes ? J'ai parlé tout à l'heure du Grand Bayanne au sens de sa dimension qui a été réduite. J'ai parlé également des dessertes. En ce qui concerne l'avancée des travaux, j'ai évoqué tout à l'heure qu'un premier permis était délivré à CDC Habitat qui construit pour l'armée des logements. Et en face on aura l'occasion bientôt, je l'espère, en tout cas le concours est lancé, de voir le collège annoncé prendre une certaine forme. Pour le reste, c'est-à-dire qu'il y a encore des terrains qui amènent jusqu'à la route de Saint-Chamas, nous sommes actuellement sur une étude d'appel à projets avec effectivement l'aménagement général et lorsqu'on aura retenu le candidat qui nous fera des propositions d'aménagement général on verra qu'est-ce que l'on pourra proclamer. De toute façon cela restera dans les cadres que nous avons nous-mêmes définis.

Est-ce que ce sera un écoquartier ? Non. Quand on dit « non », cela ne veut pas dire que l'on se moque de l'environnement et que l'on fait n'importe quoi. Mais il y a une typologie qui rentre dans un cadre et qui ne rentre pas dans l'autre. Nous allons vous dire ce que nous avons choisi comme typologie.

En effet, est considérée comme constituant un écoquartier une zone urbaine conçue, organisée et gérée dans une demande de développement durable. Ainsi, un écoquartier doit répondre à des critères de performance environnementale (transports en commun, recyclage des déchets, écoconstructions) et assurer la mixité sociale et fonctionnelle. Bien que la future zone du Grand Bayanne ne sera pas appelée à devenir un écoquartier, la commune souhaite insuffler dans le futur aménagement du Grand Bayanne des critères environnementaux et de mixité sociale. Par ailleurs, un point particulier sera apporté aux modes de transports –on vient d'en parler– sur la zone avec l'intégration du BHNS et les transports doux et non-polluants, à travers des voies piétonnes et des pistes cyclables.

Concernant son niveau d'avancement, le projet a d'ores et déjà débuté avec la création du réseau d'assainissement dont on a parlé tout à l'heure, qui a été réalisé non seulement pour le Grand Bayanne mais également pour le quartier du Tour de l'Etang. Un permis de 200 logements a dès à présent été accordé dans la perspective de donner à CDC Habitat la possibilité de transférer une partie des logements de la cité Bayanne vers le secteur du Grand Bayanne, permettant ainsi aux militaires de disposer de logements neufs et d'une meilleure qualité de desserte par rapport au centre-ville. Voilà où nous en sommes sur cet aspect-là.

Dernière question de M. Perez qui concerne l'accès au nouvel ensemble immobilier avenue Saint-Exupéry. Il s'agit d'un ensemble que je connais bien puisque c'est OPH qui est en partie porteur du projet (la société d'HLM de la Ville).

« Par courrier du 16 décembre, le Maire d'Istres –c'est moi– confirmait que l'accès à ces nouvelles constructions se ferait exclusivement par l'avenue Saint-Exupéry et que l'accès donnant sur la rue du Garlaban serait définitivement condamné. Or, depuis plusieurs semaines, le portail donnant sur la rue du Garlaban est fréquemment ouvert et cet accès est utilisé par certains véhicules accédant au chantier en cours. A quel moment ce passage sera définitivement condamné ? »

L'accès sur la rue du Garlaban est destiné à être fermé définitivement à l'issue de la finalisation du projet immobilier Garlaban 1 et Garlaban 2, dont le promoteur est la Société Pierreval, avec comme co-partenaire OPH. Ce chemin est effectivement utilisé dans le cadre du chantier dont les travaux devraient être achevés fin du premier trimestre 2024. Néanmoins, la commune a sensibilisé très récemment le promoteur sur le caractère temporaire de l'utilisation de cet accès pour les ouvriers du chantier en raison de la réalisation sur le reste de la parcelle des réseaux secs et humides. Encore un peu de patience et nous arrivons au bout, et vous pouvez être sûrs que le portail sera condamné.

Ensuite nous avons une question écrite de M. Jean-François Arzac pour le collège des habitants. Il souhaiterait aborder la gestion des déchets, leur tri, la déchetterie.

Quelques questions sur le sujet : « Comment évolue le taux de tri des déchets sur la commune d'Istres ? Quelle est la démarche politique de la Mairie pour mieux faire respecter le tri des déchets au niveau des quartiers ? Comment sont utilisées nos taxes sur les ordures ménagères qui ont tendance à augmenter ? Comment sont retraités les déchets et encombrants déposés à la déchetterie ? ».

Monsieur Arzac, ne croyez pas que je botte en touche, ce n'est pas dans mes habitudes, mais c'est un dossier qui peut nous faire passer toute la nuit. Il y a un rapport qui est obligatoirement un sujet du Conseil municipal puisque, sans qu'il soit soumis au vote, il est soumis à la présentation, voire à la discussion, si certains émettent des hypothèses ou des questions. Vous avez la faculté d'avoir un rapport et si vous voulez des explications encore plus précises, comme c'est M. Garcia le rapporteur, chaque fois il pourra donner toutes les réponses à vos questions. Je suis désolé d'être aussi concis mais cela me permet d'être concis et complet en vous disant le moins possible pour que vous ayez accès à tout. Je vous dirai simplement que c'est quand même une responsabilité métropolitaine. Ce qui ne veut pas dire que l'on soit éloigné ou ignorant, mais bon... Il faut passer par des relais, au moins un, et en ce qui concerne la gestion des tris, sachez que nous sommes en train de discuter sur une multiplication des points d'emplacement pour les bornes récupérant les déchets –par couleurs, répondant à des natures de déchets différentes– et que nous avons amorcé la mise à disposition de composteurs pour les déchets verts. Je n'ai pas encore le chiffre mais on pourra l'avoir.

Quant à l'augmentation de la taxe des ordures ménagères, c'est vrai, elle a été importante, parce que pendant des années elle a été faible. Et dans un souci règlementaire de respect de la loi, la Métropole a mis une notion d'uniformité. Elle l'a baissée à des endroits où elle était nettement plus élevée –c'est le cas du Pays d'Aix je crois, à Marseille également– pour arriver à un taux moyen de 14 %. Nous n'y sommes pas encore. On est à 12,8 %. On a échéance 2026 pour y parvenir.

**M. ARSAC.**- Monsieur le Maire, merci pour vos premiers éléments de réponse. Derrière mes questions il y avait...

**M. le MAIRE.**- Pardonnez-moi. Ce ne sera pas dans le rapport, donc je vous le dis. Sur la déchetterie... La discussion a été longue –ce sont les gens qui sont les plus fortunés qui n'achèteraient jamais leurs affaires avec des saucisses– mais l'on est arrivé à un compromis positif pour la commune et l'on est en train d'acheter quelques hectares le long de la route, à l'emplacement d'ailleurs de l'actuelle casse automobile. Là il va y avoir une nouvelle déchetterie qui sera plus importante que celle qui est en place aujourd'hui. Et à côté il y aura la nouvelle base d'accueil, de départ, de service, d'entretien, de Transdev qui va partir du Tubé, parce qu'ils sont à l'étroit, pour aller prendre une parcelle. On aura donc là un consortium un peu animé. Allez-y, pardon.

**M. ARSAC.**- Merci, je verrai avec M. Garcia pour d'autres éléments. Derrière, mes questions, mes interrogations, c'était aussi : comment la Mairie, vous-même, pouvait essayer de travailler sur l'incivisme des gens ? Il suffit de sortir du bâtiment -vous jetterez un coup d'œil, je l'ai fait en arrivant- aux poubelles qui sont en contrebas, il y en a une avec des déchets verts alors que c'est une poubelle pour les ordures ménagères, il y en a une avec des cartons alors qu'il y a du tri sélectif... C'est une vraie problématique. Vous avez rajouté des affichages au niveau des poubelles en disant aux gens « Non, vous ne devez pas jeter là tout ce qui peut être envoyé à la déchetterie ou mis dans le tri sélectif », malheureusement cela ne marche pas. Alors je ne sais pas, je n'ai pas de solution.

**M. le MAIRE.**- Je vais vous répondre avec courage. Quand on est un élu, il faut savoir jusqu'où on peut aller et quelle est votre limite. La limite est celle que je viens de dire. La bêtise, cela ne se gère pas par des affiches. Quelquefois même pas par des amendes, parce qu'il y a une répétition : si ce n'est pas celui qui a pris la « prune », comme on dit, c'est le voisin. Peu importe, c'est toujours répétitif. Est-ce qu'il faut parier sur une nouvelle éducation de la nouvelle génération ? Si nous faisons « Istres Propre », « Istres Durable », ce n'est pas pour rien. Si nous menons des projets pédagogiques avec l'inspecteur d'académie dans les écoles, ce n'est pas pour rien. Vous savez, quelqu'un qui est terriblement tordu, on n'arrivera jamais à le faire devenir droit. Je vous le dis. Cela vous décevra mais il faut avoir la perspective des choses comme

elles sont vécues. Et je dirai même qu'elles sont de moins en moins bien vécues. Je parlais tout à l'heure des gens qui se chamaillaient, pour 20 % de mes rendez-vous. Cela n'existait pas il y a 6 ans. Cela va grossir de plus en plus.

Alors que fait-on ? On fait un cataplasme sur une jambe de bois. On arrive vite, on enlève le carton. C'est du travail que l'on ne devrait pas faire. On va le laisser ? Non. Parce qu'après vous direz « Ils ne font pas leur travail ». C'est comme ça. Rendez-vous compte... Je comprends que quelqu'un qui fasse son jardin soit fatigué. Je comprends que quand on a fini son jardin on n'a pas envie d'en rajouter. Mais de là, systématiquement, à prendre les feuilles que l'on a arrachées et les mettre à côté des containers, alors que c'est strictement interdit, alors qu'il y a une déchetterie qui les reçoit, alors que c'est *gratos*, alors qu'on peut venir les chercher chez vous... Eh bien les gens le font quand même. Combien on a fait d'articles dans Istres Mag pour cela ? Toujours le même résultat. Alors quand ce n'est pas l'une c'est l'autre. Mais c'est toujours comme cela. La nature humaine n'est pas bienveillante en règle générale. Elle se plaint souvent. Elle accuse aussi. Mais elle ne prend jamais quelque chose sur soi lorsque cela demande un effort. Surtout, encore une fois, lorsque c'est gratuit. Combien vous voyez de manière épouvantable au centre-ville ou en périphérie des articles ménagers posés comme cela ? Des lits, des matelas, abandonnés. Il suffit d'un coup de téléphone : « Est-ce que vous pouvez venir le chercher ? ». On ne peut pas venir le chercher aujourd'hui parce que ce n'est pas systématique à l'appel que l'on reçoit mais on va venir le chercher dans 1, 2 ou 3 jours. Eh bien non, on n'attend pas, on s'en débarrasse. « Moi je ne le veux plus, *hop*, c'est pour les autres ». Que voulez-vous faire à cela ? Il faut avoir conscience que les problèmes de ce type sont difficilement gérables.

Y a-t-il d'autres questions orales ?

**M. PRETOT.**- J'ai deux questions sur deux phénomènes qui se passent. Le premier c'est un squat qui a lieu côté Rouge Papier. Voir un peu ce que vous aviez pris comme mesure, ou pas, encore à venir, sur le sujet. Et le deuxième c'est sur l'aire de grand passage pour les gens du voyage. Il m'a été remonté que ce n'était plus une aire de grand passage mais un stationnement permanent, avec des caravanes qui n'avaient même plus les roues.

**M. le MAIRE.**- D'abord je réponds de manière globale et après tu prendras la suite. Vous n'ignorez pas, Monsieur Pretot, que l'aire de grand passage est une aire métropolitaine. Toute gestion incombe donc à cette administration. Cela ne veut pas dire que je m'en lave les mains et que je m'en désintéresse. D'autant plus que j'étais à l'origine, en son temps, de cette réalité, puisqu'il m'était promis, avec cette aire de grand passage –et c'est pour cela que je l'ai souhaitée– de ne plus avoir des lieux sauvages –j'en arrive à votre point– qui soient envahis par des cohortes de caravanes qui restent un certain temps, quelquefois pacifiquement, quelquefois avec un peu plus de turbulences. Le pire a été lorsqu'on a eu une armée... On aurait cru un déplacement militaire qui faisait son camp de base à Audibert, sur le terrain, et la pelouse a été morte. Il a fallu la reconstituer et la saison a mal démarré à cause de cela. On est donc absolument convaincu de l'utilité de l'aire de grand passage. Il faut savoir quand même que, on peut être itinérant, on peut avoir une vie un peu aventureuse, mais on aime quand même sa tranquillité. Donc ces gens-là n'aiment pas aller à la zone de grand passage. Je l'ai déploré, je m'en suis ému auprès des services préfectoraux, ils me répondent qu'ils ne sont pas à la place des conducteurs, ce qui est bien vrai, ou des passagers, et qu'ils vont donc un peu où ils veulent. Maintenant, si, comme vous le dites, cela prend la forme, non pas d'une aire de grand passage mais d'une zone de casse automobile –cela s'apparenterait presque à cela, puisque vous dites qu'il n'y a plus de roues– M. Chatton va aller faire un récapitulatif de tous les véhicules, va voir à qui ils appartiennent, et il va faire comme on a fait pour les bateaux dans l'anse du Ranquet qui étaient pirates et à moitié cassés. Aujourd'hui il n'y en a plus un seul. On fera exactement la même chose. C'est du pouvoir de police, le mien, la Métropole n'a rien à y voir. On lui demandera quand même l'autorisation de retrait mais on pourra le faire.

En ce qui concerne ce que vous avez dit, c'est malheureusement fort vrai, il va falloir vite réagir, ce que l'on a déjà fait, mais il va falloir réagir d'autant plus rapidement que ce sont des endroits qui ont été achetés dans le cadre de la réalisation de la bretelle et que les travaux ne vont maintenant pas tarder. Il va donc bien falloir qu'ils aillent ailleurs sinon ils se prendront une pelle mécanique... Mais là ils ont carrément tout. Il n'y a que le linge qui est dehors, tout le monde est à l'intérieur.

**M. CHATTON.**- On a quand même fait une visite sur place avec la Métropole qui a déposé un recours il y a maintenant un mois, la procédure est toujours en cours, mais pour les expulsions il faudra les forces de l'ordre. On attend encore cette mise en place, elle est effectivement tardive mais l'on n'est pas en dehors des clous.

**M. le MAIRE.**- On n'est pas en dehors des clous parce qu'on a réagi instantanément.

**M. CHATTON.**- Oui. La Métropole s'est quand même déplacée, plus un adjoint au Préfet de Région aussi parce qu'on a fait le tour par rapport aux envahissements de nos terrains. Comme le dit M. le Maire, on protège tous les stades avec des blocs béton, mais malheureusement on ne peut pas gérer cette partie-là parce que ce n'est pas notre gestion communale à nous.

Pour l'aire de grand passage j'ai déjà pris contact avec la même personne qui s'occupe de la Métropole, il y a des actions en cours. Le problème c'est que ces autorisations qui n'ont pas été données concernent un terrain privé. On va donc essayer de contrôler les voitures mais avec la nationale. Parce que, théoriquement, je ne peux pas faire de relevés de plaques sur un terrain privé. Je suis obligé d'y aller avec la nationale pour faire ces relevés de plaques.

**M. le MAIRE.**- Ce terrain privé... Il y a la Métropole, on peut quand même trouver un accord.

**M. PRETOT.**- L'avantage d'avoir une aire de grand passage c'est que cela accélère normalement les procédures judiciaires. C'est censé permettre de pouvoir agir en référé.

**M. CHATTON.**- Oui et non, parce qu'on a souvent le médiateur de la Préfecture et cela a été assez compliqué, même avec l'aire de grand passage. M. Tronc peut en témoigner. Aujourd'hui, pour l'aire de grand passage, il faut malheureusement que la Métropole mette du gravier et qu'elle soit un peu plus belle et attractive pour qu'ils puissent venir. M. Tronc peut le confirmer, on était sur place avec le médiateur. On a travaillé avec le médiateur.

**M. TRONC.**- Ils m'ont dit que c'était une aire pour les cochons et que ce n'étaient pas des cochons. Il leur faut de la pelouse, de l'eau, de l'électricité...

**M. le MAIRE.**- Il y a une notion de confort. J'en ai terminé. Y a-t-il d'autres questions ?

**Une intervenante.**- Je suis avec M. Martin au Grillon...

**M. le MAIRE.**- Etes-vous membre du Conseil de quartier, Madame ?

**Une intervenante.**- Bonjour. Je fais partie de l'association avec M. Martin. Je voulais vous faire remonter une situation que l'on a rencontrée avec beaucoup de gens autour de moi, disant qu'à tous les ronds-points de Casino, au niveau des pistes cyclables, il y a la problématique des passages piétons qui sont trop près. Un jour ou l'autre il va y avoir un accident. Comment pourrait-on y remédier ?

**M. MARTIN.**- C'est surtout dans la ZAC des Cognets, Casino, McDo...

**M. CASADO.**- Vous parlez des passages piétons ou de la contrevoie vélos ?

**Une intervenante.**- Vous avez les vélos, mais après, quand ils veulent traverser, ils ne regardent pas, ils traversent, et nous on arrive dans les ronds-points et l'on se retrouve presque à les percuter.

**M. CASADO.**- Je ne sais pas, c'est fait normalement dans les règles.

**M. le MAIRE.**- Vous serez avec M. Martin le jour où... ?

**Une intervenante.**- Oui.

**M. le MAIRE.**- On ira voir sur place.

**Une intervenante.**- Merci.

**M. PRETOT.**- L'ultime sujet c'est pour que puissent être évoquées les mesures que vous avez prises, ou celles que vous allez prendre à mon avis, concernant la situation à côté du Quick où il y a des problèmes de voisinage de plus en plus récurrents... Nous expliquer ce qui a été fait parce que la situation se tend et c'est quand même assez négligé.

**M. CASADO.**- J'ai vu M. Di Ciaccio tout à l'heure, je lui ai dit que j'irai sur place et que l'on a déjà pris des mesures avec Quick.

**M. le MAIRE.**- Si possible, dans un climat paisible. Oui, Madame. Généralement ce sont les gens élus qui posent des questions.

**Une intervenante.**- Je veux juste rebondir sur ce qui vient d'être dit.

**M. le MAIRE.**- Allez, rebondissez vite.

**Une intervenante.**- Cela devient un gros problème à l'allée du Trident, par rapport au Quick, par rapport aux poubelles, par rapport aux gens qui vont à toute vitesse, parce que l'adressage a été mal fait. C'est-à-dire que l'adresse du Quick est à « 5, allée du Trident », alors qu'en réalité c'est de l'autre côté.

**M. CASADO.**- Elle a été changée.

**Une intervenante.**- Elle a été changée mais pas sur les publicités, ni nulle part.

**M. CASADO.**- L'adressage c'est nos services et cela a été changé. C'était avant le répartiteur téléphonique qui était à l'allée du Trident. Comme ils ont pris le terrain là, ils sont toujours « à cette adresse », mais eux, leur adresse est maintenant côté Burger.

**Une intervenante.**- Oui, mais il fallait que ce soit évident.

**M. CASADO.**- Laissez-moi finir de parler.

**Une intervenante.**- Oui, je vous en prie. Allez-y, Monsieur Casado.

**M. CASADO.**- Et concernant le problème de l'abri poubelles qui est surchargé par les nouveaux apports de Quick, j'ai vu M. Di Ciaccio... Je ne sais pas s'il est parti ou s'il est là.

**Une intervenante.**- M. Di Ciaccio est avec nous. Sa femme a été fatiguée...

**M. CASADO.**- Je l'ai vu tout à l'heure, c'est pour cela que je lui ai dit que mardi les services vont y aller avec le Directeur de Quick pour fermer l'abri actuel. Il y aura une porte comme de l'autre côté pour que les ripeurs puissent récupérer les poubelles, et l'on va installer les 3 containers que vous aviez mis sur le trottoir à titre d'essai, on va les remettre avec cette fois-ci, soit un abri... Je ne sais pas si vous avez vu les abris que l'on fait, gris, pour cacher les containers...

**Une intervenante.**- Il paraît que cela ne fait plus partie du budget.

**M. CASADO.**- Soit des chaînes... Vous aurez donc des abris qui seront séparés, les vôtres et ceux de Quick. On voit cela mardi avec le propriétaire.

**Une intervenante.**- Ce que l'on vous a remis tout à l'heure c'est un cahier de doléances. Ce n'est pas le cahier de doléances qu'a fait M. Di Ciaccio, c'est un cahier de doléances qui a été fait par les gens qui habitent dans cette rue.

**M. CASADO.**- Attendez... Tout à l'heure on a parlé d'incivisme. Ecoutez-moi bien. Quand vous dites que ça roule vite sur l'allée du Trident. Dites-vous bien, qui habite sur l'allée du Trident ? Moi je n'y passe pas sur l'allée du Trident. Ce sont les riverains qui y sont.

**Une intervenante.**- Mais justement.

**M. CASADO.**- Vous êtes une association, il y a un Président de CIQ... Si vous n'êtes pas capables entre vous de dire que ce monsieur roule vite ou pas, ce n'est pas possible. Parce qu'il n'y a pas d'accès piétons.

**Une intervenante.**- Je vais vous dire exactement, les gens du quartier ne roulent pas vite. Cette rue a un dentiste, il y a donc des gens, des clients, des patients, qui viennent à toute allure. Donc automatiquement ce n'est pas nous. Il y a des gens qui viennent chez le vétérinaire, qui ne trouvent pas de place et qui viennent jusqu'au fond de la rue qui est un cul-de-sac, ils sont en colère de ne pas pouvoir passer à travers, ils repartent en sens inverse. Ce n'est pas nous qui allons vite, ce sont tous ces gens-là. Tous ces gens qui ont programmé sur leur *truc* « 5, allée du Trident », qui arrivent au bout de la rue et qui ne peuvent pas passer.

**M. CASADO.**- Ne vous inquiétez pas, on fera...

**M. le MAIRE.**- Madame, on ne va pas polémiquer. Je peux vous dire une chose c'est que les statistiques ne sont pas tout à fait égales à ce que vous venez de dire.

**Une intervenante.**- D'accord.

**M. le MAIRE.**- Si l'on prenait effectivement le nombre de « petits fautifs », vous seriez surprise. Vous habitez là depuis combien de temps ?

**Une intervenante.**- Cela fait 42 ans.

**M. le MAIRE.**- Vous avez donc connu...

**Une intervenante.**- Mais ce n'est pas par rapport à ce que j'ai connu. Quand vous voyez que la piste cyclable est prise à l'envers...

**M. le MAIRE.**- Ecoutez-moi, s'il vous plaît. Vous m'avez posé une question et je pouvais ne pas vous donner la parole.

**Une intervenante.**- Vous avez raison.

**M. le MAIRE.**- Laissez-moi donc finir. Vous avez connu l'époque Bardin.

**Une intervenante.**- Oui.

**M. le MAIRE.**- L'époque où effectivement on a créé un quartier. Époque où M. Di Ciaccio a eu un émoi intempestif hors normes. Que l'on a un peu retrouvé là d'ailleurs. C'est pour cela que je dis « Un peu de sérénité ». Et vous avez vu qu'en faisant retomber le climat on a réglé tous les problèmes. Vrai ou faux ? Je veux simplement me servir de cet exemple que vous connaissez puisqu'il est en face de chez vous. Vous l'avez vécu. On est en train de faire la même chose pour là. On ne va pas vous laisser tomber, Madame.

M. Garcia s'est disputé deux fois avec M. Di Ciaccio parce qu'il a été injurieux avec lui, et il y retourne quand même. Et si le gars est de bonne disposition pour trouver une solution c'est parce que tout le monde a envie de trouver une solution. Alors de grâce, une seule chose, patience et confiance. Et si jamais cela ne vous plaît pas au final, alors là vous pouvez revenir me voir et l'on verra s'il y a une dimension supplémentaire. Mais rassurez-vous, c'est bien en cours, et M. Garcia peut vous en parler dans le détail parce qu'il s'est déplacé deux fois et il a subi trois fois des agressions verbales de M. le Président. Il s'était calmé, là il reprend un peu de vaillance, cela ne sert à rien.

**Une intervenante.**- Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous discutons avec le Quick depuis 6 mois.

**M. le MAIRE.**- Surtout qu'on a la volonté de faire. Quand on n'a pas la volonté, il est normal que l'on bouscule un peu les portes, mais là, on vous écoute, on va sur place, on demande et l'on obtient.

**Une intervenante.**- Impeccable.

**M. le MAIRE.**- A partir de là, patience et confiance.

**Une intervenante.**- Pour le passage des vélos, qui va de notre rue à la rue derrière où il y a le rond-point, on va donc enfin avoir ce que l'on nous a promis il y a 3 ans : un passage protégé par des barrières pour que les petites voitures ne prennent pas le rond-point à l'envers et arrivent dans le rond-point du Casino.

**M. le MAIRE.**- Bien sûr. Entre parenthèses, Madame a raison, regardez quand même ce qu'il faut faire pour revenir au civisme normal des gens. Parce que, au-delà du fait que cela embête tout le monde, cela fait toujours des dépenses au final. Voilà ce qu'il faut faire. Bien sûr qu'on va le faire, mais est-ce que franchement, à quelqu'un de sensé... ? Alors qu'on va gêner les piétons, les poussettes...

**Une intervenante.**- Merci beaucoup.

**M. le MAIRE.**- Je vous en prie, Madame. Merci.  
Y a-t-il d'autres questions ?

**M. LARRONDE LARRETCHÉ.**- Bonjour. Concernant la gestion des déchets, je suis un peu surpris par votre manque d'enthousiasme, Monsieur le Maire. Vous dites « Malgré tout ce que l'on a fait, il y a toujours des 'imbéciles' qui... »

**M. le MAIRE.**- Ce n'est pas un manque d'enthousiasme, Monsieur, c'est du réalisme pur. Et du courage de le dire.

**M. LARRONDE LARRETCHÉ.**- D'accord, c'est du réalisme, mais pour autant, est-ce que l'on doit laisser faire ? Moi j'ai peut-être une solution à vous proposer. Concernant la gestion des déchets sur Istres, je sais qu'il y a énormément de possibilités que peu de gens connaissent dans mon quartier. Je passe mon temps à rappeler aux gens qu'il faut avertir le service technique plutôt que de remplir les poubelles avec des foins et des déchets de toutes sortes. Ne peut-on pas établir un document à l'adresse des CIQ de façon que, dans les quartiers, ces CIQ-là informent les habitants sur toutes ces possibilités qu'il y a de gérer les déchets ? Au lieu de remplir les poubelles n'importe comment.

**M. le MAIRE.**- Mais, Monsieur, vous ne lisez pas régulièrement Istres Mag ?

**M. LARRONDE LARRETCHÉ.**- Oui.

**M. le MAIRE.**- Oui ou non ? Vous le lisez ou vous ne le lisez pas ?

**M. LARRONDE LARRETICHE.**- Oui, je le lis.

**M. le MAIRE.**- Reprenez les archives, vous verrez que c'est souvent dit et redit.

**M. LARRONDE LARRETICHE.**- Les gens ont des Comités d'intérêt de quartier, ce que je souhaitais c'est qu'ils soient vos agents sur les quartiers pour faire respecter un peu d'ordre environnemental.

**M. le MAIRE.**- Vous avez entièrement raison. C'est ce que nous espérons, c'est ce que nous souhaitons, mais nous ne pouvons pas être sûrs que ce soit fait. Pourquoi ? Parce que déjà, pour être Président de Comité d'intérêt de quartier il faut avoir du temps, il faut avoir de la patience, et il faut supporter les gens. Et souvent on se retrouve seul. Et souvent on se fait insulter. Ce que vient de dire Eric Casado pour les gens qui vont vite dans leur rue, ce sont eux qui passent dans leur rue, et puis ils vont se plaindre que les gens vont vite, mais ils devraient quand même se corriger eux-mêmes. Si vous, Président, vous le dites, ce n'est pas sûr que la personne vous écoute avec sympathie. Pour le stationnement c'est pareil. C'est pour cela que moi je dis avec courage que ce que l'on peut faire est limité parce qu'effectivement les gens, au final, feront ce qu'ils voudront. C'est malheureux à dire mais c'est comme ça la vie.

**M. LARRONDE LARRETICHE.**- Pour autant, on peut quand même progresser. Je pense que l'on doit progresser. On doit quand même régler ce problème des déchets.

**M. CASADO.**- Quand vous voyez le nombre de distributeurs de sacs canins, il y en a partout, vous verrez ce qu'il se passe. C'est incroyable, parce que s'il n'y en avait pas on nous dirait « C'est normal parce que l'on n'a pas... », mais on les a, ils n'en prennent pas.

**M. le MAIRE.**- On fait des campagnes extravagantes sur le bien-être animal... Moi j'avais un chien, quand il est parti il y a un an j'en ai pleuré pendant une semaine, je sais ce que c'est. Mais quand il s'agit de gérer son chien, à la limite de l'effort que l'on doit faire, on va le promener, on laisse faire... Qu'est-ce que l'on a fait ? On a mis des toilettes pour chiens. Il y en a 8, on va encore en mettre 8 autres supplémentaires, il y en aura 16. J'ai vu avant-hier quelqu'un qui n'était pas très loin de la canisette dont le chien était tenu par la laisse verticale... Et qu'est-ce que vous voulez faire dans ces cas-là ? Malheureusement la police ne passait pas à ce moment-là. Parce que si elle était passée... 135 €. Je ne vais pas leur reprocher de ne pas être là au moment où je vois quelqu'un... Pire que cela, dans le vieil Istres, où tout le monde se connaît, où les rues sont étroites –pour vous dire la notion comme elle est– 6h du matin, on ouvre la porte, on laisse sortir le chien. Le chien connaît sa maison, il revient quand il a fini. On en est là. Il faudrait que vous ayez conscience de la détérioration des valeurs civiques de l'individu, du citoyen.

C'est pour cela qu'il n'y a que les nouvelles générations qui nous donneront un souffle nouveau et moins de tracasseries de ce type. Et, contrairement à ce qu'a dit M. Casado, je suis pour ma part relativement satisfait de voir le peu de canettes lancées. Parce que, honnêtement, il n'y en a pas des masses. Mais il y en a quand même. Et suffisamment pour irriter. Et suffisamment pour ne pas rentrer dans le schéma de cohérence, de respect, que l'on veut inculquer et que l'on fait pour les citoyens.

Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'autre observation.)

### **III. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES**

**M. le MAIRE.**- En ce qui concerne les festivités, vous avez le fascicule, il est nourri, riche, il y a plein de choses à faire. M. Pretot a coché où il faudra qu'il se montre pour être vu.

Je vous souhaite un bon été, de belles vacances, et une bonne fraternité autour de vous. Mais quand vous parlez bien, malheureusement vous n'êtes pas payés de la réaction...

**La séance est levée à 20 heures 03.**